SYNDICAT VITICOLE DE SANTENAY 21590 SANTENAY

PROCES VERBAL DE L'

Assemblée Générale du 29 Mars 2018 du Syndicat Viticole de SANTENAY

Le quorum est atteint

Rapport financier présenté par le trésorier, Mme Sophie MOREY-MENAGE.

Le bilan financier est soumis à l'approbation de l'assemblée, il est approuvé à l'unanimité. Reconduction de la participation du Syndicat de 1000 Euros à la St Vincent.

Election : le 2° Vice-président, qui prendra la présidence à partir de Mars 2022. Est élu, selon les détails suivants :

Benoît GIRARDIN

à l'unanimité

Le bureau sera donc à compter de ce jour composé de :

- Mr Jean David MOREAU <u>david@bourgogne-david-moreau.com</u>, (06) 85 96 30 28
 Président pour la période de Mars 2018 à Mars 2020
- Mr Jean-Marc VINCENT, <u>vincent.j-m@wanadoo.fr</u> (06) 98 97 29 43 Vice-président, pour cette même période, qui prendra la charge de la présidence pour la période de Mars 2020 à Mars 2022.
- Mr , Benoît GIRARDIN, <u>yves.girardin-domaine@orange.fr</u> 06.26.09.52.50, 2° Vice Président pour cette même période, qui prendra la charge de la présidence pour la période de Mars 2022 à Mars 2024.
- Mme Sophie MOREY-MENAGE, <u>sophie.morey@sfr.fr</u> trésorière
- Mme Julie Belland, belland, roger@wanadoo.fr Secrétaire.

Fait à Santenay, le 29 Mars 2018

Le Président, David Moreau

Le Vice-président, Jean-Marc Vincent

Le 3° Vice-président, Benoît Giradin

La Trésorière, Sophie Morey-Ménagé

La Secrétaire, Julie Belland